

Procès-verbal du Conseil d'École du RPI CERE-LA-RONDE/GENILLE/LE LIEGE Lundi 14 mars 2022, 18h00, Le LIEGE

Présents :

Madame SIGONNAUD-BASTARD, Directrice de l'école primaire de Genillé.
Monsieur PHILIPPE, Directeur de l'école élémentaire de Céré-la-Ronde.
Mesdames HABERT, RIOLLAND, ROBIN, ROCHETTE-CASTEL, et Monsieur TALOT, enseignants.
Messieurs ALFANDARI et ADJADJ, Maires des communes de Genillé et du Liège.
Monsieur HARDOUIN, élu de la commune de Céré-la-Ronde.
Mesdames GREGOIRE, HAURY, LEDOUX, PEUF, VERMEULEN, VILLEGGER, et Monsieur LAURANT, Parents d'élèves élus.
Mesdames LAGRANGE, MILCENT (arrivée à 18h15 après son service à la garderie) et NICOLAS, ATSEM.

Excusés :

Madame MAUPAS, Inspectrice de l'Education Nationale.
Monsieur DUVIVIER, Maire de la commune de Céré-la-Ronde.
Madame TAVARES, Déléguée Départementale de l'Education Nationale.
Madame BORDINAT et Monsieur MEUNIER, élus des communes du Liège et de Genillé.
Madame BRIARD et Monsieur PAVY, Parents d'élèves titulaires.

Point sur le nombre de cas positifs en Janvier/février:

Une quarantaine d'élèves et six adultes ont été confirmés positifs au covid-19.
Beaucoup d'élèves ont été absents (1/3 à 1/2 de l'effectif).
La classe de CE1/CE2 a été fermée une semaine car 1/3 de son effectif a été touché dans un laps de temps court.

Depuis le 14 mars 2022, l'Education Nationale a allégé le protocole sanitaire avec le passage au niveau 1. Le port du masque n'est plus obligatoire en intérieur, mais du 7 au 14 mars 2022, 5 élèves, 3 parents et 1 enseignante ont été testés positifs. Un questionnement sur un rebond de l'épidémie se pose.

Allègement du protocole sanitaire à la cantine et en cour de récréation :

En accord avec l'ensemble de l'assemblée, un point sur l'allègement du protocole sanitaire a été rajouté à l'ordre du jour. Les membres du bureau de l'association de cantine précisent que les repas sont organisés selon deux services pour les élèves d'élémentaire. Ce qui laisse peu de temps aux enfants pour manger (30 min). Un retour à un service laisserait aux enfants 45 min pour manger plus sereinement. Après l'accord de l'ensemble de l'assemblée, le service de cantine reviendra à un seul service pour les élémentaires à partir du lundi 21 mars 2022.

De plus, les élèves pourront de nouveau être brassés en cour de récréation dès le 15 mars 2022.

1) Approbation des 3 procès verbaux des conseils des écoles du 22 octobre 2021

PV du premier conseil d'école de Genillé, PV du premier conseil d'école de Céré-la-Ronde et PV du conseil d'école du RPI adoptés à l'unanimité.

2) Effectifs prévus à la rentrée de septembre 2022

GENILLE								CERE- LA- RONDE
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM2	CM1
Potentiel de 13 +1. Habituellement scolarisation d'1/4 à 1/3 soit 3 ou 4	16 dont 3 sont déjà scolarisés à l'école publique de Genillé en TPS.	16	23	14	12	19	22	15
Maternelle = 59 (-6 par / n-1)				Elémentaire = 67 (- 5 par / n-1)				15
Total = 126 (128 actuellement)								15
Total RPI = 141 (150 actuellement)								

Moyenne de 19,86 élèves par classe.

La présidente de séance précise que c'est une répartition par niveau. La répartition par classe n'est pas encore faite.

Inscriptions pour la rentrée 2022 :

Comme l'an passé, les inscriptions se feront de manière dématérialisée. Tous les documents seront téléchargeables en ligne sur les sites de chaque mairie. Les familles qui ne sont pas équipées pourront se déplacer en mairie.

Si les conditions sanitaires le permettent, une visite des locaux sera organisée fin juin/début juillet.

Mme SIGONNAUD-BASTARD se chargera d'actualiser l'affichette et de l'envoyer aux mairies pour parution dans la Nouvelle République et la Renaissance Lochoise, pour l'affichage en mairies et sur les sites internet des mairies.

Mme HAURY, représentante des parents d'élèves, demande un accusé de réception de l'inscription à l'école et à la cantine pour éviter tout oubli.

Mme ROCHETTE-CASTEL précise qu'une journée d'intégration des futurs PS sera organisée mais la date reste à déterminer.

Dates des inscriptions du 25 avril au 25 mai 2022. Un mot sera également glissé dans les cahiers de liaison des enfants du RPI pour rappel.

3) Projet de territoire

Le projet de territoire a été construit avec les collègues des autres RPI rattachés au collège de Montrésor en concertation avec les élus, l'Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription et la principale du collège de Montrésor.

Rappel des 8 axes du projet :

Axe 1 : équipement numérique et usage du numérique

Axe 2 : enseignement de l'anglais au niveau du territoire

Axe 3 : mise en œuvre des 3 parcours éducatifs (Parcours d'Education Artistique et Culturelle PEAC, parcours santé, parcours citoyen)

Axe 4 : développement des activités des temps périscolaires et extrascolaires en lien avec le temps périscolaire

Axe 5 : mise en place des certifications (Attestation de Première Education à la Route APER, Apprendre à Porter Secours APS, savoir-nager)

Axe 6 : amélioration du climat scolaire

Axe 7 : organisation à l'échelle du territoire des instances suivantes : conseil des maîtres, conseil des cycles, conseil du territoire

1 représentant de parents d'élèves élus doit être désigné pour chaque RPI pour siéger au comité de pilotage qui devrait être mis en place en avril.

- Mme SIGONNAUD-BASTARD demande aux parents d'élèves élus de l'informer avant le comité de pilotage d'avril 2022 du représentant du RPI désigné pour siéger.

Axe 8 : articulation entre l'école et la petite enfance

Ce projet a été validé par le DASEN.

D'ores et déjà, nous savons que :

- les CM2 du RPI de Montrésor seront intégrés au collège de Montrésor dès la rentrée prochaine
- des conventions "ruralité" vont être signées pour garantir les postes des 3 RPI pendant 3 ans.

Ce projet de territoire va s'inscrire dans un **appel à projet (AMI)** pour lui donner une dimension innovante.

M. ALFANDARI, maire de Genillé, présente à l'assemblée l'appel à projet.

Il s'agit d'un **Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI)**. Il permettra une contractualisation sur 5 ans. Le dépôt du dossier s'est effectué le 21 mars 2022 et pourra être redéposé en septembre 2022 si la première mouture devait être refusée.

Cet AMI permettrait d'obtenir un budget de financement de 4 millions d'euros (2 millions engagés par la communauté de communes et 2 millions engagés par l'Etat). Les services médicaux de la région pourraient être mis à disposition du canton selon l'engagement pris par le Président de la région Centre – Val de Loire, M. François BONNEAU.

Une réunion publique était prévue le 31 mars 2022 à la Salle pour Tous de Genillé. Communauté éducative et parents y étaient conviés. Toutefois, la réunion a été annulée et sera reportée à une date ultérieure.

4) Piscine

Un stage de 2 jours de formation pour l'enseignement bénévole de la natation à l'école est proposé par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, lundi 21 et mardi 22 mars 2022 au parc aquatique NATUREO à LOCHES.

Ce stage s'adresse aux parents d'élèves (ou autres adultes volontaires bénévoles) qui souhaiteraient passer l'agrément nécessaire pour l'encadrement des enfants lors des séances de piscine à Genillé.

Deux parents souhaitent suivre la formation.

La durée de validité de l'agrément est de 5 ans. Ainsi, 2 parents d'élèves ont un agrément toujours valable. L'honorabilité des personnes est dorénavant vérifiée.

- M. ALFANDARI, maire de Genillé, précise que la piscine sera ouverte début juillet et fermera la première semaine de septembre soit en dehors du temps scolaire.

5) Budget (crédits pédagogiques, livres de Prix)

A Genillé, il se décompose ainsi :

- crédits pédagogiques : 9000 €
- livres de prix : 1500 €

M. ALFANDARI, maire de Genillé, précise que le budget annuel de la commune n'a pas encore été voté en conseil municipal. Il indique toutefois que le budget alloué à la l'école les années précédentes ne sera pas modifié.

M. HARDOUIN, élu de la commune de Céré-la-Ronde, indique que le budget des années précédentes sera reconduit pour l'année scolaire 2022/2023.

6) Travaux

Lors de la réorganisation des locaux (été 2021), la classe de Mme HABERT a été transférée dans la l'ancienne salle d'Arts Visuels. Il avait été demandé :

- le renforcement de l'isolation phonique de la porte entre sa classe et celle de M. TALOT,
- l'aménagement d'un point d'eau dans le sas d'entrée qui dessert le réfectoire de maternelle et ces deux classes.
- l'installation d'une prise électrique dans la classe de M. TALOT pour alimenter l'ordinateur de la classe sans passer par la classe de Mme HABERT.

- M. ALFANDARI indique avoir prévu ces travaux sans donner de date de travaux : à déterminer en accord avec les enseignants et les artisans.

Pour pouvoir y stocker les produits d'entretien, le contenu de la réserve située derrière la salle des maîtres (archives, fournitures scolaires) a été déplacé dans l'ancien dortoir initialement réservé pour le rangement des jeux extérieurs. Ceci a aussi supprimé l'accès au point d'eau de la salle des repas (salle des maîtres).

Des placards seront-ils aménagés dans les renforcements du couloir comme cela avait été évoqué ?

- M. ALFANDARI indique qu'il sera possible d'en faire.

Lors des travaux de mise aux normes de la cantine, de l'amiante a été découverte.

Un capteur a été installé dans la classe de Mme HABERT le 12 novembre 2021.

- M. Alfandari, maire de Genillé, affirme qu'aucun problème n'a été détecté et que les bilans seront envoyés prochainement à l'école.

Mme SIGONNAUD-BASTARD indique avoir envoyé un mail à la mairie de Genillé le 15 février 2022 concernant le DTA et les installations électriques.

Elle rappelle que : « Le directeur d'école doit prendre connaissance en tant que responsable de l'usage des locaux pendant le temps scolaire de la fiche récapitulative du DTA (locaux construits avant 1997). »

Aussi, elle renouvelle sa demande, à savoir, recevoir de la mairie de Genillé la fiche récapitulative du Document Technique Amiante concernant les locaux scolaires.

- M. Alfandari indique qu'il n'est pas prévu qu'un diagnostic d'amiante soit fait dans les locaux de l'école. Dans le cas contraire, son financement sera soustrait au budget alloué à l'école (soit environ 2 000€).

De nombreuses coupures électriques sont signalées.

- M. Alfandari assure que les problèmes seront résolus après les vacances de Pâques.

Mme Sigonnaud-Bastard indique que la SOCOTEC est passée récemment pour vérifier les installations électriques. Comme le prévoit la législation, elle demande à ce que lui soit transmis un exemplaire du rapport du dernier contrôle des installations électriques effectué dans l'école ainsi que la levée éventuelle des observations qui y ont été consignées. Ce document sera conservé à l'école en annexe du registre de sécurité incendie.

Suite aux travaux à la cantine et au changement de cylindre, Mme Sigonnaud-Bastard ne peut plus accéder au compteur électrique situé sous la cantine. Elle souhaite avoir un double de la nouvelle clé.

A Céré-la-Ronde : un problème au niveau de l'alarme est signalé.

7) Fêtes, projets et sorties scolaires

Projets communs à toutes les classes de Genillé :

- **Séances de cinéma** proposées par l'Association Culture et Loisirs à l'Ecole (**ACLE**). Les projections des films sont programmées du 29 avril au 10 mai au cinéma Royal Vigny à Loches.
- Participation au **festival Côté jardin** proposé par **NACEL** du 2 mai au 11 juin

Projets communs à toutes les classes maternelles de l'école de Genillé :

- chasse aux œufs : vendredi 8 avril 2022

- Soirée commune à toutes les maternelles et à la classe de CM2 : vendredi 20 mai 2022, salle Rosine Deréan à Genillé. Au programme, chorale des maternelles suivie par une représentation de Théâtre par les CM2.

Projets communs à toutes les classes élémentaires de l'école de Genillé :

- 100ème jour d'école : jeudi 28 avril 2022 après-midi

Projets communs à l'ensemble des classes du RPI :

- **Carnaval** : le samedi 2 avril 2022.

Réalisation du bonhomme par les enfants, sur le temps de garderie, avec Mme MILCENT, ATSEM.

Habituellement, et parallèlement au carnaval, le RPI participe à :

- **Le printemps des livres** mais cette année, les éditions Lire c'est partir et l'OCCE ont changé les conditions de participation à cette opération de promotion de la lecture par la vente de livres à prix très bas (1,50 €). Le règlement se fera à la commande et aucun invendu ne sera repris. L'équipe enseignante a donc décidé de ne pas y participer de peur de se retrouver avec un nombre trop important de livres non vendus.

- **La Grande Lessive**, installation artistique éphémère. Le principe de cette manifestation est de tendre des fils pour y suspendre des réalisations (dessins, peintures, images et photographies numériques, collages, poésies visuelles, etc...) faites par toutes et tous. Thème de cette année : « Ombre(s) portée(s) ».

Plus d'informations sur le site : <https://www.lagrandelessive.net/>

- Monsieur ALFANDARI, maire de Genillé propose que l'exposition ait lieu sur la place du village.

- **Journée à la Haute-Touche** (don de 4000€ du comité des fêtes de Genillé non utilisé à ce jour à cause de la crise sanitaire)

Devis fait pour le transport : 2120,00 € (pour 150 élèves et 38 accompagnateurs maxi dans 4 cars)

- **Fête des écoles** : vendredi 1^{er} juillet 2022 au Liège

M. LAURANT, président de L'APE, indique que deux structures gonflables seront installées lors de la fête des écoles, ainsi qu'une pêche aux canards.

Il rappelle également le projet « dessins d'école » dont la date butoir de commande est le 10 avril 2022. Les commandes seront réceptionnées avant la fête des mères et des pères.

Projets des classes :

TPS/PS

- rencontres avec le RAMEP (Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Enfants Parents) ?
- Temps de découverte de la classe et petits ateliers pour les nouveaux inscrits un samedi matin de juin si possible. (18 juin 2022)
- Carnaval : fabrication d'un tambour et travail sur l'affiche du carnaval
- fabrication d'un objet de Pâques: un nid.
- Participation à la grande lessive sur le thème « Ombre(s) portée(s) »
- Participation au festival NACEL ; les TPS/PS iront voir le spectacle CHUT !
- Sortie au cinéma avec ACLE: " Loups tendres et loufoques"
- Sortie de fin d'année pour les élèves de la classe.

MS

- Participation à la grande lessive sur le thème « Ombre(s) portée(s) »
- Séance de cinéma de l'ACLE : *Loups tendres et loufoques*
- Festival Jeune Public NACEL : spectacle de danse proposé par la compagnie Hanoumat, *Petit terrien...entre ici et là*

GS

- Participation de la classe à la semaine des mathématiques du 7 au 11 mars
- Réalisation des affiches pour le carnaval et de tambours
- Grande Lessive : réalisation de silhouettes
- mardi 3 mai : spectacle NACEL *Chuuuf* par la Compagnie L'Envolante à Dolus-le-Sec
- vendredi 6 ou mardi 10 mai : projection du film *Rosa & Dara : leur fabuleux voyage*, 3 courts-métrages d'animation dans lesquels deux petites filles proposent de façon amusante un questionnement du monde, du vivant, de la matière et des objets. Les petits spectateurs pourront imaginer le monde de manière citoyenne et écologique.
- sortie de fin d'année au château des énigmes à FRETEVAL avec la classe de CP/CE1.

CP/CE1

- Participation au festival NACEL : spectacle Quincaille et macadam
- Sortie cinéma :
- Projet jardin avec la ferme Arcania
- Sortie au château des énigmes à Fréteval avec la classe de GS.

CE1/CE2

- Projet d'écriture d'un livre (concours organisé par les éditions AUZOU et C'est mon livre)
- Participation à la semaine des maths
- Concert de Jazz à l'espace Agnès Sorel le 25 mars 2022 : Gonam City
- Permis piéton en partenariat avec la gendarmerie de Montrésor
- Spectacle NACEL : Quincaille et macadam à Cormery le 20 mai 2022
- Voyage à Paris en lien avec le Projet du Centre Pompidou

CM1

- Spectacle musical à l'INSPE de Fondettes présenté par la classe
- Participation à un projet en arts visuels financé par l'APE, la commune et la coopérative scolaire (10 séances) sur le thème du végétal en lien avec les sciences et la musique

CM2

- Projets sportifs avec intervenants en tennis de table et rugby
- Projet théâtre avec le partenariat de l'OCCE et rencontre avec l'auteur Dominique RICHARD de *Le journal de grosse patate*
- Présentation du projet théâtre en fin d'année (même jour que la chorale des maternelles à la salle Agnès Sorel et à Tours)
- Participation au petit champion de la lecture
- Participation au concours d'orthographe : la demi-finale s'est déroulée à Genillé
- Permis internet

8) Questions préparées :

Pas de question reçue.

Toutes les questions reçues trop tardivement pour le dernier conseil d'école et auxquelles nous n'avions pas pu répondre faute de temps de concertation, ont reçu une réponse depuis.

Des organigrammes ont été faits et mis en ligne sur le site de l'école, pour faciliter la communication enfants/parents, comme cela avait été demandé.

<http://ec-elemetmat-genille.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article87>

Prochain conseil d'école programmé le 17 juin 2022 à Céré-la-Ronde.

Séance levée à 21h 25.

Mélanie HABERT
Secrétaire de séance,

Corinne SIGONNAUD-BASTARD,
Présidente de séance,

